

***La prévention de l'exploitation des TIC à des fins terroristes,
tout en respectant les droits de l'Homme et les libertés fondamentales***

Session spéciale du Comité contre le terrorisme du Conseil de sécurité

1^{er} décembre 2016, Nations Unies

**Contribution de Mme Patricia Herdt, Représentante permanente a.i.
de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) auprès des Nations Unies**

Au nom de S.E. Madame Michaëlle Jean, Secrétaire générale de la Francophonie, je voudrais remercier la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme pour l'invitation adressée à l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) de prendre part aux travaux de cette Session spéciale du Comité.

La problématique, qui est à l'ordre du jour de cette Session, interpelle très directement l'OIF.

La multiplication des actes terroristes, dans le monde et plus particulièrement dans l'espace francophone, porte en effet gravement atteinte aux équilibres institutionnels, politiques, économiques et sociaux des Etats et des populations, et compromet sérieusement la paix et la stabilité. Forte de ce constat, la Secrétaire générale de la Francophonie a érigé la lutte contre le terrorisme et la prévention de la radicalisation violente au rang des priorités de son mandat, en se fondant notamment sur la résolution adoptée par les chefs d'Etat et de gouvernement de la Francophonie, en 2014, à Dakar.

Engagée dans les efforts de lutte contre le terrorisme et la prévention de la radicalisation violente, l'OIF a tenu une Conférence internationale sur ces problématiques, du 6 au 8 juin 2016 à Paris. Une soixantaine d'intervenants et plus de 400 participants ont pris part à cette rencontre, représentant une grande diversité d'acteurs : décideurs politiques, experts et praticiens de terrain, représentants de la société civile, partenaires bilatéraux et multilatéraux.

La Conférence a traité des questions relatives au respect des droits de l'Homme, au rôle des médias dans la prévention du terrorisme et de la radicalisation violente, ainsi que des aspects numériques et économiques. Elle a confirmé que la Francophonie dispose de nombreux outils et ressources qu'il convient de valoriser et de mutualiser, afin de lutter contre les causes profondes du terrorisme et de la radicalisation violente.

Les Chefs d'Etat et de gouvernement francophones réunis à Madagascar pour leur XVI^{ème} Sommet, les 26 et 27 novembre 2016, viennent de réaffirmer cet engagement la Francophonie. Ils ont, par ailleurs, adopté une résolution sur la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violents pouvant conduire au terrorisme. Le texte appelle à la mise en place d'un « réseau francophone de

prévention de la radicalisation afin d'échanger et de diffuser des bonnes pratiques, et de favoriser l'engagement de jeunes volontaires francophones sur des missions de prévention primaire ».

Parallèlement, la Francophonie s'est attachée à contribuer à la conférence organisée par le Gouvernement du Québec et l'UNESCO sur le thème « Internet et la radicalisation des jeunes : prévenir, agir et vivre ensemble », tenue les 30 octobre et 1^{er} novembre 2016, à Québec.

Enfin, l'OIF a soutenu, cette année également, l'organisation d'une Conférence internationale sur le renforcement de la cyber sécurité et de la cyber défense, à Grand Bassam (Côte d'Ivoire), du 8 au 10 février 2016. Les recommandations de cette rencontre prévoient le partage des bonnes pratiques et la mise à niveau des expertises francophones engagées dans la cyber sécurité et la cyber défense, l'accompagnement des Etats francophones, pour l'élaboration ou le renforcement de stratégies nationales et régionales sectorielles dans la cyber sécurité et la cyber défense, le développement des métiers de la cyber sécurité et de la cyber défense (action sur l'enseignement supérieur et la formation professionnelle), le développement de « l'éducation numérique » : introduction du numérique dans l'enseignement de base et dans l'enseignement secondaire ; développement de programmes de sensibilisation utilisant le numérique et notamment les réseaux sociaux.

- Sur le plan opérationnel, l'approche préventive est privilégiée par la Francophonie. La priorité est donnée à l'identification en amont des facteurs et des causes profondes de la radicalisation violente.

La démarche de l'OIF, pour prévenir la radicalisation et les discours de haine, s'articule ainsi autour de trois axes : mobilisation de la jeunesse sur Internet et les réseaux sociaux, approche globale et coordonnée des expertises, renforcement de la compréhension des mécanismes de radicalisation.

- ❖ Une stratégie de mobilisation de la jeunesse, sur les réseaux sociaux, en faveur de la défense des valeurs de liberté, de tolérance, de respect de la diversité : l'initiative « Libres Ensemble »

L'initiative « Libres ensemble », lancée par la Secrétaire générale de la Francophonie, le 10 mars 2016, connaît un important succès dans les médias et réseaux sociaux (plus de 3 millions ont été intéressés par cette initiative et plus de 150 projets ont été partagés). Elle se veut une réponse aux stratégies déployées par les mouvements extrémistes et terroristes, qui exploitent des situations individuelles dans lesquelles le lien familial, social, scolaire, citoyen, a été fragilisé ou rompu.

L'initiative « Libres Ensemble » a pour objectifs de lutter contre le discours de haine sur Internet et de permettre à la jeunesse d'être entendue : elle s'emploie ainsi à mobiliser la jeunesse francophone ; connecter la jeunesse, les artistes, les intellectuels ; offrir à la jeunesse un espace d'expression de ses valeurs, sur le thème du Vivre ensemble (valeurs de diversité, de liberté, de solidarité, de fraternité) ; promouvoir le dialogue des cultures.

L'initiative consiste en un appel à contribution des jeunes francophones (sous la forme de messages vidéo / créations / projets) et en la promotion de ces contributions sur la plateforme disponible en ligne www.libresensemble.com. Chaque jeune y trouve une possibilité d'engagement, avec des centaines de milliers d'autres jeunes, autour de valeurs communes, par la force de l'art et de modes d'expression créatifs et innovants. Autour de projets artistiques, culturels et éducatifs, la jeunesse francophone contribue ainsi à revitaliser les collectivités et à renforcer la cohésion sociale.

« Libres Ensemble », c'est aussi la réalisation de kits pédagogiques et la promotion de la campagne auprès des jeunes francophones sur les cinq continents. Ainsi, l'initiative prend corps dans tout l'espace francophone. Elle est soutenue par plusieurs partenaires de la Francophonie, et relayée par les médias, notamment TV5Monde, France 24 et Radio France Internationale (RFI).

La prochaine étape sera marquée par un soutien à des activités socio-culturelles préposées par les jeunes francophones en vue de déconstruire les préjugés et les stéréotypes ; de faire dialoguer les diversités ; et de soutenir des programmes d'innovations numériques.

- ❖ Une approche globale et coordonnée, qui, à travers les réseaux institutionnels de la Francophonie, vise à renforcer les capacités et la coopération entre les professionnels de la justice (magistrats, procureurs et poursuivants), des droits de l'Homme, de la protection des données personnelles, de la régulation des médias, et qui réaffirme l'importance du plein respect des droits fondamentaux dans les efforts de lutte contre le terrorisme.

L'OIF souligne l'importance d'une démarche intégrée et concertée des différents acteurs. Cette dynamique associe également la société civile. La Conférence des OING et des Organisations de la société civile de la Francophonie, réunie à Antananarivo (en marge du Sommet de la Francophonie 2-4 novembre 2016), s'est penchée sur la question du rôle et de la place de la société civile francophone dans la prévention de la radicalisation violente. L'urgence d'agir en direction de la jeunesse et de favoriser son inclusion politique, économique et sociale a été une nouvelle fois soulignée.

A titre d'illustration, l'OIF accompagne les autorités de régulation des médias dans le renforcement de leurs capacités. Dans ce sens, la Francophonie soutient le lancement d'un projet-pilote sur la lutte contre le discours de haine dans les médias audiovisuels de trois pays (Côte d'Ivoire, Maroc, Tunisie), qui sera porté par les autorités de régulation de ces pays. Le projet pilote vise la mise en commun des expériences et des expertises, au profit de l'élaboration d'un guide de bonnes pratiques en matière de promotion d'une culture de la tolérance.

- ❖ La prochaine mise en place d'un réseau francophone de prévention de la radicalisation, afin d'échanger et de diffuser les bonnes pratiques, ainsi que de favoriser l'engagement de jeunes volontaires francophones sur des missions de prévention primaire.

En conclusion, l'OIF souhaite réitérer son entière disponibilité à approfondir sa coopération avec la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme, de même qu'avec les acteurs mobilisés en faveur de la prévention de la radicalisation violente, cela dans le sens d'une concertation permanente et d'une coordination des efforts de chacun.